Il faut s'attendre, dans les années à venir, à certaines transformations des études doctorales, dictées pour partie par la circulation croissante et l'internationalisation des étudiants, pour l'autre par les inflexions de l'économie même de la recherche. Si la thèse, entendons par là cette recherche empirique érudite et substantielle, puisée à une documentation originale, qui fait la force de l'Université française, est et doit bien entendu demeurer le cœur de l'activité, d'autres formations sont appelées à venir l'enrichir en mettant à la disposition des jeunes chercheurs des savoirs, des instruments, des expériences complémentaires. L'enjeu est important, il réside tout entier dans la qualité du doctorat et dans la possibilité d'offrir les meilleures et les plus larges perspectives professionnelles aux nouveaux docteurs. C'est là la vocation même des écoles doctorales (insistons sur le terme « école », auquel il convient de lui donner tout son sens), invitées à inventer des formes souples d'encadrement ou d'enseignement, capables d'accompagner et d'enrichir le travail de recherche individuelle de la thèse.

C'est dans cette perspective que l'École doctorale de Paris 1, désormais co-accréditée dans le cadre du nouveau contrat quadriennal avec l'École nationale des chartes, poursuit sa tâche. De longue date, elle offre aux doctorants des enseignements en informatique qui leur permettent d'affiner, au plus près de leurs besoins, bases et analyses de données, lexicométrie et cartographie, mais aussi des cours de français académique pour les étudiants étrangers et des cours de langue étrangère pour tous. L'an dernier a été proposé, dans le cadre du Collège des Écoles doctorales de Paris 1, des formations en édition scientifique organisées par les Publications de la Sorbonne, reconduites cette année en raison de leur succès. La création du Collège doctoral franco-allemand, en partenariat avec l'Université de Francfort, a permis d'offrir à de nombreux doctorants des séjours financés

d'un ou plusieurs mois en Allemagne ; ces expériences vont se multiplier alors que les séminaires communs vont débuter en janvier 2011. De nouveaux projets sont en chantier, notamment en matière d'enseignement des langues où des améliorations sont possibles : initiation accélérée aux langues anciennes (grec et latin), possibilité offerte à chacun de rédiger une communication ou un article dans une langue étrangère, principalement en anglais. L'association avec l'École nationale des chartes ouvre aussi la possibilité de nouvelles formations d'accompagnement, aujourd'hui à l'étude.

Mais le cœur de l'École continue surtout de battre dans les séminaires annuels organisés par les doctorants. Rappelons-en brièvement le principe : chaque année, au mois de mai, tous les doctorants sont invités à se réunir pour discuter et établir les thèmes des quatre séminaires à venir. Ceux-ci, le temps d'une demi-journée, réunissent quatre à cinq contributeurs autour d'une thématique ou d'un problème couvrant, à l'image de notre École doctorale, toutes les périodes de l'histoire : une introduction à vocation historiographique pose le cadre du débat, des communications originales en ponctuent ensuite le cours, un commentaire est proposé par un chercheur confirmé. Notre revue, Hypothèses, vitrine admirée de l'École, en publie l'année suivante les actes. Cette formule, imaginée par Denis Woronoff et Claude Gauvard, prolongée par Pauline Schmitt Pantel, rendue possible par la disponibilité et le travail de Christine Ducourtieux, puis par le professionnalisme des Publications de la Sorbonne et, à compter de 2011, le partenariat de l'École des chartes, est précieuse. Elle permet à des doctorants de faire l'expérience d'une rencontre scientifique exigeante, à la fois liée bien sûr, mais plus ouverte et problématisée sur un autre mode que leurs sujets de thèse, de discuter et défendre leurs propositions dans des débats parfois étonnamment critiques, de publier ce qui est souvent leur premier article. On aurait tort de voir dans ces essais des travaux de potaches. Au terme d'un long et rigoureux travail d'écriture et de réélaboration, mené dans le cadre de l'École doctorale et des Publications de la Sorbonne, et qui n'a rien à envier au plus exigeant des comités de rédaction, les articles publiés et disponibles depuis plus de deux ans en ligne, sur le site de Cairn, constituent souvent de substantiels apports, lus, commentés, utilisés, cités par la communauté universitaire.

Cette expérience, à la fois personnelle, pédagogique et scientifique, est une des grandes richesses de notre École et il essentiel d'en préserver l'identité. Nous avons cependant, en accord avec les doctorants, décidé d'en modifier légèrement l'organisation en 2010-2011 : plutôt que d'être lues intégralement, les communications sont mises préalablement à la disposition de tous sur le site de l'ED et sont seulement résumées durant le séminaire, ce

Préface 13

qui permet d'augmenter très sensiblement le temps dédié à la discussion en séance. L'investissement dans le débat, le regard critique, la défense des arguments, l'amélioration de l'article, tout ceci devrait y gagner. Nous en tirerons le bilan lors du prochain *Hypothèses*.

Celui que l'on va lire est l'aboutissement des séminaires 2009-2010. Quatre thèmes, à la fois originaux et produits de l'histoire telle qu'elle est pratiquée dans les douze laboratoires de notre université, y sont successivement traités. Dans Le Pouvoir face à la foule, une légitimité en construction, les auteurs s'attachent à analyser le rôle paradoxal des foules dans le ou les face-à-face qui les opposent, en contexte autoritaire, aux détenteurs d'un pouvoir fort. À Rome à l'époque du triumvirat, à Paris au début du XV^e siècle, en Lituanie deux siècles plus tard, dans l'Haïti de Duvalier en 1963 ou le Bucarest de Ceauşescu en 1968, l'interrogation est de même nature : questionner les usages de la foule par les autorités, les scénographies mises en œuvre, les modes d'orchestration et de représentation, mais aussi, même si la chose est plus difficile, tenter de percevoir dans leur composition, leurs expressions ou leurs réactions, « le point de vue des foules ». Outre une solide mise au point sur l'historiographie d'une question qui n'a pas cessé, depuis plus d'un siècle, de susciter l'intérêt des sciences sociales, l'ensemble offre une substantielle contribution à la compréhension des émotions politiques et de leur construction collective. Le dossier L'expertise et ses compétences : procédures, contextes et situations de légitimation, aborde un tout autre type d'histoire qui interroge les normes, les savoirs, les savoir-faire, et les positions des individus qui en sont investis, dans la construction des légitimités. Quatre contextes institutionnels et quatre situations différentes (les procédures de désignation des experts religieux dans la Rome républicaine, les rapports de force entre pouvoir politique, syndicats et experts du plan dans la France mitterrandienne, les négociations mises en œuvre dans les tribunaux de commerce toscans du début du XVII^e siècle, les prémisses d'un regard médical posé sur la folie dans les procédures criminelles du Moyen Âge) sont mobilisés pour tenter de comprendre comment s'édifient – et au prix de quels conflits – les régimes de compétences qui fondent le rôle social des experts. Le troisième dossier, Posséder la terre : enjeux politiques et sociaux de la répartition du sol, pourrait sembler plus classique. L'histoire rurale, et plus encore celle des structures agraires, a perdu aujourd'hui un peu du lustre qui fut le sien au cœur du XX^e siècle et a subi de plein fouet le contrecoup des nouveaux questionnements des sciences sociales. D'où la nécessité, compte tenu de l'importance historique de la terre nourricière et de ses enjeux économiques et sociaux, de rouvrir aujourd'hui à nouveaux frais ces

14 Dominique KALIFA

questions. On appréciera autant la substantielle mise au point historiographique qui ouvre le dossier que les approches élaborées par les auteurs : analyse des sources (terriers et compoix) permettant de comparer les diverses modalités de représentation de la propriété, rôle de la terre dans l'édification et l'institutionnalisation d'une communauté, importance des dotations ou des formes d'organisation agraire dans la gestion des conflits politiques. Balayant là encore la chronologie de la République romaine à la Seconde Guerre mondiale, les quatre articles du dossier ainsi que leur commentaire posent avec beaucoup de pertinence la question des « politiques de la terre », des complexes processus de partage ou d'appropriation, et de leurs effets en termes sociaux autant qu'idéologiques. Intitulé Réseaux et pouvoir: logiques de l'informel, le dernier ensemble s'inscrit dans une réflexion pour partie informée par les conceptions foucaldiennes du pouvoir, leur dimension relationnelle, interpersonnelles, extra-institutionnelles, et s'interroge sur la capacité de ces « réseaux » à transcender effectivement les structures, les statuts ou les fonctions traditionnels. Privilégiant les situations de crise ou de révolution parce qu'elles autorisent des formes parfois inattendues de redistribution du pouvoir, les articles abordent pour moitié des itinéraires individuels (celui réussi – du patriote Palloy, démolisseur de la Bastille qui parvint, sans jamais occuper de charge politique, à se tailler une position sociale de premier plan; celui - raté - l'évêque Théodulfe d'Orléans, incapable de mobiliser ses relations dans un contexte de rivalités accrues), pour l'autre des nébuleuses institutionnelles, celle du parti communiste russe dans la chine des années 1920, celle des milieux universitaires dans la France de la Troisième République. À chaque fois, l'analyse montre que l'issue dépend moins de l'existence d'un « réseau » que de ses usages, et des dynamiques que certains sont capables de lui insuffler.

On le perçoit à cette brève présentation, les dix-sept jeunes auteurs de cette livraison, rejoints pour l'occasion par les quatre collègues confirmés qui ont accepté de venir discuter et mettre en perspectives leurs propositions, offrent des contributions ambitieuses qui méritent d'être mises à la disposition de la communauté des chercheurs. Choisis par leurs camarades pour représenter cette année les quelque cinq cents doctorants de notre École doctorale, ils en portent haut les couleurs. Avec eux, comme avec ceux qui viendront après eux, l'histoire continue.